

Procès-Verbal du Conseil AGL extraordinaire du 8 décembre 2016 - LLN - La Ratatouille

Conseillers et conseillères présent·e·s :

Procurations :

Autres membres présent·e·s :

Invité·e·s :

OJ:

- I. Accueil
- II. Pour approbation
 - A. Approbation Ordre du Jour + PVs derniers conseils + procurations
 - B. Démission et élection des nouveaux conseillers
 - C. Point absence conseillers
 - D. Rapport des sites
 - E. Rapport des délégations et des mandats externes
 - F. Rapport des commissions
 - G. Rapport de Comité
- III. Pour délibération
 - A. Vote de confiance sur la présidence du Conseil AGL
 - B. Election de la nouvelle présidence de l'AGL
 - C. Election d'un responsable communication
 - D. Elections des mandats externes vacants
 - E. Note genre
 - F. Note Aide à la Réussite
 - G. Revendications communes CAU-AGL sur la fusion UCL – USL-B
- IV. Pour information
 - A. Pôle Louvain

- I. Accueil**
- II. Pour approbation**
 - A. Approbation Ordre du Jour + PVs derniers conseils + procurations**

Santiago accueille les conseillers et conseillères et leur présente l'ordre du jour.

Maxime serait très content qu'on avance les points sur le genre etc. pour éviter que ces points arrivent en dernière minutes, super tard et que tout le monde soit parti.

Hugues souligne que dans le point sur la note genre, MH arrive plus tard donc ça serait bien d'attendre.

L'ODJ est approuvé.

Approbation du PV

Hugues remarque que son nom est orthographié différemment à chaque fois

En dehors de cette remarque, le PV est approuvé.

B. Démission et élection des nouveaux conseillers

Santiago explique il n'y a plus de CGEI dans l'ordre utile de la liste Géronimo donc c'est un candidat non-élu non CGEI en ordre utile qui est élu en remplacement du démissionnaire.

C. Point absence conseillers

Santiago précise que les absences multiples sont sujettes à exclusions si les conseillers concernés ne se présentent pas au prochain conseil. Ils seront contactés par téléphone prochainement. Il déplore aussi le nombre important d'absences aux conseils sur les sites comme la dernière fois à Saint Gilles.

D. Rapport des sites

E. Rapport des délégations et des mandats externes

Retour du CAc :

FXL explique qu'on avait décidé d'intervenir en premier pour lancer un mouvement critique. Il a critiqué la fusion avec notre document. Puis, Blondel n'a pas apprécié qu'on s'abstienne, et il a apparemment compris qu'on allait s'abstenir tout le long du processus. Il nous a du coup engueulé en disant qu'on devait se prononcer pour ou contre. Il ne supporte pas qu'on puisse s'abstenir.

Lancelot demande quels sont les aspects positifs qui sont donnés par le recteur ?

FXL explique que l'idée c'est que plus on est gros, mieux c'est. On est plus visible pour nos centres de recherches. Ça agrandit les centres de recherche, ça permet à Saint Louis d'être reconnu, et de s'agrandir. Les avantages de la fusion c'est le gigantisme, ça fait venir les chercheurs. Il y a toute une série d'éléments macro. Par contre, on n'est pas contre la fusion sur le principe, ce qu'on veut, c'est que ce ne soit pas défavorable aux étudiants. On veut tirer profit de la fusion pour garantir et améliorer la situation des étudiants. Les garanties ne sont pas impossibles. S'ils nous donnent les garanties, **FXL** pense qu'on peut voter pour la fusion, qui a clairement des avantages.

Lancelot résume en disant que donc si ça passe avec les garanties, c'est plutôt chouette puisque nivellement par le haut.

Tanguy explique que Le CAU a pour l'instant été l'objet d'un bon lobbying par Blondel et leur recteur et mais le CAU dit qu'il ne voit pas de points positifs pour eux. Chez eux, il y a un sentiment où il ne voit rien sur quelque chose de positif qui émerge de cette fusion. Ça permet de donner une idée de l'état d'esprit à saint Louis

Maxime dit que si on obtient des garanties, il ne faut pas oublier que la logique derrière la fusion, c'est les rankings et la marchandisation, et c'est toujours en défaveur des étudiants au final. On va vers la marchandisation de l'enseignement. Il y aura des économies faites (sans toucher au personnel, etc.) et c'est un objectif, qu'ils feront dans l'enseignement, pas dans la recherche. Si on obtient ces garanties, c'est à contre cœur de leur part et pas à long terme.

Hugues n'irait pas aussi loin. Il pense que faire une fusion, ce n'est pas nécessairement le grand méchant. Il pense que ça va grandir l'UCL, ça va casser la logique des pôles qui pour lui est une menace car il faut éviter qu'il y ait qu'une seule grosse université à Bruxelles. Ça va diminuer la dynamique des pôles et permettre de sortir d'une uniformisation de l'offre par zone. C'est positif d'avoir une autre offre que l'ULB sur Bruxelles. C'est donc aussi positif pour nous. Si le seul but c'est les rankings ça peut être négatif mais il y aura sans doute des retombées positives.

Noé trouve qu'en écoutant FX, on n'a pas l'impression que Blondel soit dans un état d'esprit très ouvert sur la question. Mais si on perd sur un mal, on perd vraiment beaucoup.

FXL : il est aussi craintif sur le processus car il joue aussi sa légitimité personnelle. Il joue place et il a les jetons à mort le gros.

- F. Rapport des commissions
- G. Rapport de Comité

III. Pour délibération

A. Revendications communes CAU-AGL sur la fusion UCL – USL-B

Romain explique plus en détail la note (voir la note).

Il s'agit d'un document commun de revendications entre les deux conseils étudiants. Il reste dans la droite ligne du document voté au conseil précédent. Il demande une prise en compte de ces éléments.

Questions

Maxime explique que Romain énonce toute une série de garanties, que fait-on si elles ne sont pas accordées ? Saint-Louis a une série d'acquis par rapport au décret démocratisation, pour la gratuité des supports de cours etc., est ce qu'il y aura un nivellement par le bas ou justement vers le haut au bénéfice de tous? Pour la représentation au sein des GT, quelle est la représentation demandée dans la note ? Devrait-on demander une représentation paritaire par corps ?

Romain explique qu'on ne veut aucune régression dans les politiques sociales. On espère évidemment un nivellement par le haut. Cela pose plein de problèmes pratiques au sein de l'UCL. En médecine par exemple, les supports de cours sont plus chers ou en chimie ou en architecture, ça recouvre des réalités plus diverses dans ces filières. Concrètement, les marges de manoeuvre à l'UCL sont assez étroites puisqu'on est présent à 20% dans les organes. Les gros gros enjeux sont surtout au niveau de Saint-Louis et pas de l'UCL, ceux qui pour l'instant on les capacité de changer les choses, c'est Saint-Louis et le CAU. C'est le CAU qui est à même de mieux bouger. On peut juste soutenir le CAU dans ses démarches.

Maxime demande s'il ne serait pas intéressant ou utile qu'on aie une représentation paritaire dans les GT?

Romain répond qu'on demandait une représentation analogue à celle du Ca et du Cac. Si ça touche les étudiants, minimum 20% et pour les autres il faudra voir au cas par cas.

Santiago demande s'il y a d'autres questions ?

Tanguy a une remarque sur les documents reçus par le conseil : ces documents sont encore susceptibles de changement au niveau du CAU. De toute façon, il est vital que ce

document ne sorte pas à l'extérieur sauf rencontre avec les délégations CA / CAC. Pour jouer efficacement notre communication, il faut qu'on maîtrise totalement sur quand on sort. Les gens du CAU ont assez peur que l'AGL sorte toute seul. On demande vraiment à ce que ça reste entre membres. Il faut que nous gardions la main sur ce que nous faisons comme communication et pouvoir jouer au même jeu que ce que font UCL et saint Louis

Hugues demande si les gens du CAC l'ont reçu ou pas encore ? Qu'est ce qui a été communiqué au Cac?

FXL explique qu'on a fait un rapide topo de la note, et envoyé à la secrétaire du Cac qui ne l'a pas, pense-t-il, envoyé aux membres du Conseil.

Santiago demande s'il y a d'autres remarques ou si l'on peut passer au vote?

Hugues a encore une question, au niveau stratégique au CA, comment doit-on communiquer selon vous ?

Hélène pense qu'on doit prendre contact avec des gens potentiellement sympas au sein du CA pour leur présenter le truc et les autres gens qui ont eu ça en Cac ou qui ne servent à rien, il faut mettre la pression.

Hugues dit si on veut les attacher à la communication, il faut qu'on puisse présenter nos réclamations clairement

Hélène trouve que l'on peut en rediscuter après là dessus

Christian conclut en disant qu'il faut aussi voir au delà des pertes et bénéfices qu'on peut en retirer. Il faut voir qu'il va y avoir des batailles UCL et les autres, entre les différents pôles. Les intérêts de l'UCL ne sont pas forcément les nôtres. Au niveau de la marge de manœuvre, on est l'AGL on représente les étudiants donc on peut aussi se servir de ce poids là et gérer les infos qui sont entre notre possession pour jouer sur la pression par la presse. Notre marge de manœuvre est plus large que ce qu'on peut croire à la base. Il ne faut pas oublier qu'on est l'AGL, on représente les étudiants, les 30.000. On peut amener le point de l'extérieur si on est coincé à l'intérieur.

Vote

29 pour
0 abstention
0 contre

Les revendications communes sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

B. Note Aide à la Réussite

FXL explique le contexte et présente la note.

L'aide à la réussite, c'est le premier projet de la DPG.

Pour ce faire, on a déposé une note au CEFO qui vise à créer un organe dont la mission est définir ce qu'est l'aide à la réussite et comment la mettre en place. En conséquence, il faut élaborer une position de l'AGL sur l'aide à la réussite, comment on la définit.

Questions

Christian trouve qu'il n'y a pas mal de mécanismes développés qui existaient déjà et d'autres plus nouveaux. Ce sont des formes de rustines qu'on essaye de mettre sur un problème dont la solution doit être beaucoup plus globale (inégalités, ...) Les méthodes de pédagogie et d'inégalité à la marge sont importantes mais ne changent rien si on ne refinance pas en profondeur l'enseignement et qu'on maintient l'idée qu'il n'y a pas d'argent. Il pense que ça n'apparaît pas dans la note. Il a aussi une réticence par rapport à cette idée de contractualisation de l'aide au sein de la faculté. Je ne suis pas sûr que ce soit efficace et ça a l'air de dire que le problème est dans le chef de l'étudiant (sans avoir égard aux circonstances). On part toujours du postulat que la personne est seule responsable de ce qui lui arrive alors que cela résulte aussi du cadre plus général. Il y a donc une incohérence à ses yeux et c'est faire croire que l'étudiant est seul à porter la responsabilité de sa réussite.

Hélène a deux mini remarques. Une petite remarque sur le Passeport pour le Bac, certes, les avantages réels sont cités mais il y a aussi l'idée que le fait du Passeport pour le Bac permet au professeur de connaître le niveau. Par ailleurs, ce sont des rustines ok mais c'est toujours ça. On sait que les problèmes de réussite débordent du cadre seul de l'université. Donc si on peut déjà apporter une pierre à l'édifice, beh c'est toujours ça. Elle pense que la démocratisation, c'est aussi permettre à ceux qui ont réussi à rentrer de terminer les problèmes. Au plus loin les étudiants vont dans leur étude, au plus ils avancent dans leur apprentissage de manière générale.

FXL est tout à fait d'accord avec Christian, et c'est pour ça que l'introduction est assez longue. FX n'a peut être pas souligné que ce sont des "rustines" mais ça peut se faire. Pour lui, c'est assez implicite. FX voyait la contractualisation d'une autre manière : c'est pour pousser l'étudiant à y aller, en renforçant l'investissement personnel des étudiants.. Sur passeport pour le bac, de mon expérience, c'est en début et sur des thématiques non directement liées au cours donc je ne sais pas si ça fait sens pour comparer.

Romain voulait juste souligner que la note est chouette et bien rédigée

Christian propose deux amendements.

FXL souligne que la question de la modalité et donc des incitants est un point ultérieur qui fera l'objet d'une discussion en commission donc pour lui, on ne doit pas voter le point ou faire un amendement là dessus.

Amendement : Suppression du point 8.2.2. (contrat de monitorat) soumis au vote

| |
|--|
| Vote : 2 contre ; 7 abstentions ; 20 pour. L'amendement est adopté. |
|--|

Discussion sur le second amendement

Christian explique que l'idée est de dire que le problème est l'inégalité et le manque de financement.

Ilias énonce les procurations.

Christian trouve que l'on ne devrait pas perdre son temps trop sur la formulation exacte, on peut l'ajouter après

Martin trouve que l'amendement proposé dévalorise tout ce qu'on propose par après dans la note.

Lancelot trouve que cette note apporte plein de trucs positifs, et que cet amendement revient à la charge avec une idée qui n'est pas l'idée principale de cette note.

Christian pense que la note est super, et que le travail est hyper important. Il ne faut pas oublier qu'on aura toujours besoin de ces mesures quelque soit la question du refinancement. Mais c'est une illusion de dire qu'il suffit de faire ce travail là pour y arriver. Il faut donc un travail plus structurel et à plus long terme en termes d'investissements sur le financement, l'engagement de personnel etc., ...

Lancelot est d'accord avec cela, mais il pense que ce n'est pas nécessaire de le mettre dans la note. Il trouve qu'il faut mettre l'accent sur le financement alors.

Antoine a l'impression que la source c'est le financement. Il faudrait qu'on dise que les financements doit être utilisé pour faire des mesures d'aide à la réussite.

Hélène essaye de résumer la situation : Christian dit que le financement c'est un objectif et toi Antoine que les éléments d'aide à la réussite c'est un moyen et c'est pour ça qu'on a besoin de refinancement.

Lancelot a vraiment l'impression que l'idée derrière cet amendement n'a pas cette place dans la note.

Noé a entendu dans les débats qu'il fallait implémenter ces mesures au niveau des études secondaires alors que ça n'a rien à voir puisque la note ne porte que sur l'enseignement supérieur. La note se concentre bien dans l'enseignement supérieur, donc ça ne dessert pas la note de préciser que les problèmes viennent de l'enseignement secondaire.

Antoine pense qu'on est d'accord, mais qu'il faut centraliser les choses sur l'aide à la réussite et pas sur les problèmes "périphériques".

Amendement soumis au vote : *« l'aide à la réussite s'attaque aux inégalités à l'université, celles-ci ne sont qu'une conséquence du problème structurel des inégalités dans l'enseignement belge francophone. Remédier véritablement au problème passe par la réduction des inégalités dans l'enseignement obligatoire ».*

| |
|---|
| Vote : 4 contre, 12 abstentions, 15 pour. |
|---|

Christian propose de remplacer la fin de l'amendement par la phrase suivante : (...) passe par un refinancement public de l'enseignement.

Merlin est profondément d'accord avec le fond de ce que dit Christian mais résumer ça au financement c'est contraire à ce que montrent les études par rapport à notre système qui est un des plus financés par étudiant en Europe. Réduire ce problème au financement est une erreur, parce qu'il y a d'autres problèmes structurels.

Hugues pense qu'on ne peut pas supprimer "la réduction des inégalités dans l'enseignement obligatoire".

FXL renchérit en expliquant que la Belgique francophone est dans le top 3 des financements et dans le top 3 des inégalités.

Amendement soumis au vote : Ajout d'un "et financement public de l'enseignement à hauteur de ses besoins"

| |
|--|
| Vote : 13 pour, 9 abstentions, 8 contre. |
|--|

Vote sur l'adoption de la note telle qu'amendée

Vote : 0 contre, 0 abstention, 31 pour.
La note est adoptée à l'unanimité des votants.

Deux procurations supplémentaires : La procuration de Merlin à Santiago est annulée, Merlin a la procuration de (...). Adèle arrive en conseil.

C. Note genre

Amélia explique que certains éléments dans le texte ont été reprécisés, on a bien ré-féminisé tout le texte en amenant les nuances et on a retiré ce qui posait problème. Dans la partie inégalité économique et culturelle on a modifié et on précisé plus au niveau des discriminations liées à l'enseignement supérieur.

Charles rappelle que la partie définitions posaient problèmes donc on a reformulé certaines choses et c'est plus clair et plus correct maintenant. On a rajouté quelque chose sur l'approche inter-sectionnelle. On a également ajouté les amendements prévus lors du conseil du 7 et on a encore à discuter certains donc on y a pas retouché pour l'instant.

Santiago et Ilias demandent s'il y a des questions sur la première partie de la note liée au contexte.

Hugues revient sur la page 9 : il y a une différence entre islamophobie et xénophobie, c'est pas pareil.

Amélia pense que c'était juste énumérer des choses.

Adèle trouve étrange de voter sur une introduction et pas sur une position.

Hugues trouve qu'on devrait utiliser islamophobie comme exemple entre parenthèse.

Romain explique que selon lui, on peut considérer l'islamophobie comme une xénophobie, il y a plein d'auteurs qui utilisent ça dans ce contexte là.

Amendement proposé au vote : ajout d'une virgule.

Vote : 0 contre, 7 abstentions, 23 pour.
L'amendement est adopté à l'unanimité.

Il y a également une erreur matérielle : « personn-e ».

Vote sur le contexte (point 1 à 3)

Vote : 0 contre, 4 abstentions, 26 pour.
Les points 1 à 3 (contexte) sont adoptés.

MH propose ***l'amendement*** suivant: « *travailler pour qu'au sein de la formation dispensées aux médecins soit abordée la manière de réagir face à la naissance d'enfants intersexués: il revient à l'enfant au cours de son développement de faire le choix du sexe qui correspondra le mieux à son genre. Une opération à la naissance pouvant être apparentée à de la torture et être dommageable pour l'enfant dans son développement futur* »

Cet amendement est à féminiser.

| |
|--|
| Vote : 2 contre, 4 abstentions, 24 pour L'amendement de MH est adopté |
|--|

Second **amendement**, proposé par **Hugues**:

Hugues se réfère au document par rapport aux congés parentaux et explique quelques faits. Il propose l'amendement suivant :

« Il faut rendre la vie doctorale et/ou professionnelle compatible avec une vie familiale et ce quel que ce soit le genre de l'individu.

Quelques pistes de solution :

— *augmenter les congés coparentaux et de maternité et tendre vers un rapprochement de leur durée.*

— *permettre une plus grande facilité à avoir des temps partiels et ce qu'elle que soit le genre de la personne. Par exemple en faisant des campagnes dans les entreprises pour que cela ne soit pas considéré comme quelque chose « réservé aux femmes »*

Amelia veut savoir si c'est donc dans les entreprises en général et pas seulement dans l'UCL ?

Hugues répond que l'amendement a une portée générale et donc s'applique aussi à l'UCL qui es comprise dedans dans l'esprit "là où il y a des gens qui travaillent".

Merlin est vraiment d'accord sur le premier tiret. Par contre, le deuxième tiret, sur le temps partiel lui semble problématique. Il trouve que la question n'est pas du tout assez mûre pour l'instant par ce que pour l'instant on cherche le temps plein et ce temps plein est trop élevé que pour permettre une vie de famille pour les deux conjoints.

Adèle a aussi des doutes sur le temps partiel. Elle rejoint Merlin, et propose de retirer la partie sur le temps partiel parce que c'est une précision sur la première partie par rapport à l'augmentation des congés coparentaux. Elle changerait temps partiel en disant qu'il faut améliorer les conditions de travail. Je pense qu'il faut laisser de manière plus générale. Souvent c'est utilisé comme excuse d'avoir un temps partiel alors que c'est un gros manque en termes de salaires.

Hugues n'a pas d'objection à retirer le deuxième tiret, il part surtout de l'idée générale de trouver un équilibre.

Santiago propose de voter l'amendement de manière scindée : on vote le début et le premier tiret et ENSUITE le deuxième tiret.

Vote sur la première partie de l'amendement (intro et premier tiret)

| |
|--|
| Vote : 0 contre, 2 abstentions, 29 pour. |
|--|

Vote sur la seconde partie de l'amendement (deuxième tiret)

| |
|--|
| Vote : 19 contre, 12 abstentions, 0 pour |
|--|

Merlin conclut en disant que ça fait longtemps qu'on n'avait pas eu une note aussi importante et avec autant de discussions. Elle est super bien écrite, et beaucoup de discussions ont eu lieu. Beaucoup de remarques ont été intégrées. C'est un bel exercice de démocratie.

D. Election de la nouvelle présidence de l'AGL et de la DPG

Santiago rappelle que La Présidence était démissionnaire car l'ancienne Vice-Présidente en charge des affaires sociales n'est plus régulièrement inscrite. Ruth est proposée à ce poste.

Il s'agit donc d'accorder la confiance à l'équipe présidentielle.

Des bulletins sont distribués en vue de procéder à un vote secret.

Questions

Merlin voudrais savoir s'il y avait moyen de savoir via la commission archives si jamais on était en train de battre le records du nombre de fois qu'une équipe a été démissionnaire.

Hugues demande si on vote juste pour la présidence et pas pour les responsables? Par ailleurs, il remarque que pour le moment, il y a personne des sites, comment est-ce que l'équipe compte gérer cela?

Hélène dit qu'elle a des pistes mais on essaie bien d'avoir des gens des sites dans le comité.

Thibault demande s'il y a eu à chaque fois des votes pour une candidature unique? On ne ferait pas une candidature surprise?

| |
|--|
| Vote (papier et secret) : 0 contre, 0 abstentions, 30 pour. La Présidence du Comité est réélue à l'unanimité. |
|--|

E. Confiance dans la Présidence du Conseil

Santiago et Ilias demandent à savoir si le Conseil renouvelle sa confiance à l'égard de la Présidence du conseil.

Thibault demande si cette demande est l'initiative d'un conseiller ou de la Présidence elle-même?

Santiago répond qu'ils posent la question car des critiques ont été faites le 10 novembre.

Adèle émet des propositions d'amélioration ? Elle propose que pendant le conseil, il n'y en ait qu'un qui soit responsable du point. Si c'est prévu avant que qui gère quel point, vous gagnerez du temps. Elle a l'impression que vous devez parfois vous récupérer l'un l'autre. Par ailleurs, elle a totalement confiance en l'intégrité des Coprésidents.

Merlin pense qu'il faut aussi faire des suivis des conseillers; sourire et être heureux.

| |
|---|
| Vote : 1 contre, 0 abstention, 27 pour. Bulletins nuls : 2. La confiance du Conseil à l'égard de sa Présidence est renouvelée. |
|---|

F. Elections des mandats externes vacants

| | | |
|------------|----------------------------|---|
| CASE | Ruth est candidate | Ruth est élue avec 28 votes pour et 3 abstentions |
| CA Resto U | Ruth est candidate | Ruth est élue avec élue avec 30 voix favorables |
| CASE local | Ruth est candidate | Ruth est élue avec 28 voix pour et une abstention |
| Cac | Martin Albert est candidat | Martin est élu avec 31 voix pour |
| CDD | MH est candidate | MH est élue avec 27 voix pour et deux contre. |
| BD Duc | Hugues est candidat | Hugues est élu avec 29 voix pour et deux abstentions. |

Adèle a entendu parler de mandataires externes qui n'allaient pas à leurs mandats. Donc elle aimerait un état des lieux de ce qui se passe, car c'est pas bon pour le travail de l'AGL. Si on ne va pas à ses mandats, il faut démissionner. Si les gens ne sont systématiquement présents, peut-être les faire démissionner.

Ilias entend la remarque.

Ilias énonce les différentes procurations : Clara à Noé, Christian à HJA, ...

Hélène fait part de son exaspération par rapport à la lecture des procurations. C'est fortement ennuyeux, soutient-elle, et ne présente que peu d'intérêt dans le cadre du conseil.

G. Rapport des sites

Romain n'a rien de bien nouveau à dire.

Ilias explique ce qui se passe à Woluwé. On y commence à organiser les nuits de l'AGL : on invite les médecins où ils présentent leur spécialité. On prend contact avec les médecins pour avoir le plus large panel possible. Par ailleurs, nous portons un projet qui est de favoriser le tri sur le site de Woluwé. Avant Projet de décret sur l'examen d'entrée, recalé une première fois par le gouvernement mais accepté le week-end. Discussion avec la FEF, plusieurs tentatives de sortir dans la presse mais délais de réponse trop long donc on n'est pas sorti. Le front commun est en état de mort clinique. Le décret comporterait deux volets : examen d'entrée et financement.

On peut passer l'examen une fois par an, et on peut le passer deux fois. Connaissance scientifique, éthique, anglais et français. Modalités de réussite : 10/20 dans les deux parties (mais ambiguïté sur c'est quoi une partie). Uniquement présentable en septembre.

Sur le volet financement, c'est assez compliqué. On va compter le nombre pondéré de tous les étudiants en médecine, pour cette enveloppe, pour les étudiants en bac, on répartit selon des quotas. Idem pour le master... Quelques problèmes : pas liés au nombre d'étudiants. Ça va pousser les universités à avoir le moins d'étudiants possibles et ça impose un certain quota par université. C'est un concours dans les faits. Ça sera examiné par l'ARES au 13 décembre.

L'autre volet, c'est le financement, par secteur via le nombre pondéré d'étudiant et selon l'enveloppe fermée.

Thibault est perplexe : l'examen d'entrée, est-ce qu'il y a d'autres personnes que ça embête qu'il y ait anglais dedans?

Ilias dit que oui c'est un problème mais avant à Namur ils avaient bien sciences religieuses alors...

Hugues est d'accord, surtout que l'anglais n'est pas obligatoire. Non mais c'est honteux, certains élèves en secondaire ont très peu voire pas d'anglais du tout...

Merlin Je voulais ajouter quelques éléments parce que notre recteur est un peu schizophrène dans sa communication. La presse annonçait ce matin que 41 pourcent des numéros INAMI sont donnés à des personnes formées à l'étranger alors qu'on limite de notre côté. Le recteur dit que c'est choquant mais il n'y a qu'une session à l'examen d'entrée et nous on voudrait deux sessions et il y a la question du lieu unique parce que personne ne veut assumer s'il y a un problème. De plus, il faut faire des marchés publics et rien ne garantit qu'on puisse s'en sortir matériellement vu les délais. Dans la réunion de l'ARES, le recteur de l'ULB a affirmé que Maggie allait regarder combien de personnes étaient collées pour déterminer les quotas de numéros INAMI. C'est un concours déguisé, il n'y aura qu'un nombre limité de places et le but n'est pas de laisser passer que ceux qui réussissent. Laisser une deuxième chance, c'est mentir, car les places seront prises. Dans tous les cas, il y a des étudiants qui vont se faire défoncer. Ça veut dire que le ministre met en place quelque chose qui ressemble à un examen d'entrée, et laisse les académiques organiser des quotas de façon implicite.

Les pouvoirs politiques ne veulent pas assumer le tri dans les praticiens et on reporte donc ça sur les académiques pour faire les coupes dans les soins de santé et les étudiants. C'est pour ça que ce que dit Blondel est scandaleux : dire qu'un examen d'entrée est bien et pas un concours, c'est nul alors qu'il faudrait mettre les politiques face à leur responsabilité.

Ilias explique que Marcourt donne d'autres explications sur pourquoi en septembre uniquement et pourquoi c'est un examen.

H. Rapport des commissions

Comm TE : on a reparlé du cours sur les enjeux en CODD car ça a été abordé au CEFO. On va donc faire une position du CODD sur le contenu du cours. Le CODD enverra aussi des gens dans la commission qui organise les cours.

FXL souligne que ce n'est pas encore mis en place et qu'il risque d'en avoir plusieurs (par secteur).

Comm Anim : des doodles sont postés mais peu de réponse.

Comm OuSo : travail sur la note genre. Par rapport au TTIP/CETA, Charles parle avec beaucoup d'académique sur l'impact sur l'enseignement supérieur. Le but n'est pas encore clair à long terme : envoyer des questions de manière publique; mettre l'UCL hors TTIP/CETA, ... ?

CA : **Hugues** explique que ça s'est bien passé. Délégation complète. Plusieurs points importants ont été abordés, dont un Programme d'investissement immobilier. On a fait la remarque qu'il faut des logements sur Bruxelles mais aussi sur LLN.

Voir doc.

Etudiants étrangers : 5 fois le minerval + exonération à la réussite dès qu'il réussit sa première. La Déléguée du gouvernement trouve ça très gentil : 12.000 par an et puis basta.

Critique de la communication des étudiants. Mais l'UCL n'est pas claire. Avec les autres recteurs ils voudraient un portail unique avec les infos, comme ça se fait en Flandre. Budget et fusion discutés au prochain CA. L'UCL est l'université qui augmente le plus, dans tous les secteurs.

Merlin remercie pour le retour. Mais qu'est-ce qui s'est dit exactement, il faut réfléchir. Sur les E.I., jamais on n'a dit que les prix augmenteraient, mais le plafond a augmenté parce que les recteurs ont demandé. Le fait qu'on mobilise fait que les recteurs ne sont pas allés jusque là. Pour les E.I., l'année passée, la réussite a été fixée à 100% des crédits, mais on l'a dit après le début, ce qui est illégal. L'ULB a clairement dit que c'était pour gagner de l'argent. Par ailleurs, il y a un fonds de solidarité avec les E.I. mais le service d'aide a lui-même admis que c'était compliqué et qu'on ne peut pas savoir quel étudiant a besoin d'un soutien et qui n'en a pas besoin. Si aujourd'hui les universités ne veulent pas aller jusqu'au plafond c'est parce qu'il y a eu des mobilisations et une résonance médiatique. Donc c'est important de dire ça aussi et de leur faire entendre.

Hélène rappelle que par ailleurs, rien n'a été approuvé, ce sont des propositions.

I. Vote d'une responsable communication

Célestine présente sa motivation.

Santiago a une question : quels moyens seront mis en place pour que les étudiants connaissent mieux l'agl ?

Célestine veut travailler via La Savate (et p-ê l'étincelle), utiliser plus le compte facebook et varier nos supports, par exemple sous forme de jeu. Utiliser leurs moyens de communications.

Thibault demande si Célestine va profiter des talents de nos graphistes internes et de l'AREC ? Est-ce qu'elle va utiliser la clash pour faire connaître les activités de l'AGL ?

Célestine pense que oui, selon les actions que l'on veut faire. La clash pourquoi pas, elle pense que ça marche, ça donne de la visibilité et ça peut lancer un mouvement.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 27 pour.

Célestine est élue à l'unanimité en tant que responsable communication

MH ajoute qu'elle trouverait chouette qu'on discute en conseil un plan communication et inviter les conseillers à faire la communication de l'AGL.

IV. Pour information

A. Pôle Louvain

Tanguy explique que le Pôle est un organe qui sert à fédérer les établissements enseignement supérieur du BW. On a rencontré les étudiants de l'EPHEC, notamment sur les parkings et tous les services sociaux. Le pôle est assez inactif. On va essayer de lancer un plan pour se relancer dans le pôle. On a fait cette semaine des comptages de places vides dans les parkings uniquement accessibles avec les vignettes UCL pour éventuellement jouer dans les réunions sur les places disponibles. On voulait voir s'il y avait suffisamment de places pour jouer dans la problématique de l'ouverture. On a déjà demandé l'ouverture des restos U aux étudiants de HE, mais argument budgétaire de l'UCL : les HE ne payent pas.

Ilias demande finalement le mandataire du pôle Louvain, c'est qui?

Tanguy dit qu'il faudra s'arranger entre les membres des différents CE pour désigner quelqu'un.

MH demande à la Présidence du Conseil de fournir un bref résumé des réunions de Comité au Conseil.

B. Divers

MH va soutenir Martin Guérard, ancien SG de l'AGL, qui a un procès parce qu'il a distribué un faux métro. Si vous voulez venir, vous êtes les bienvenus.

Hélène dit que le grand, le cultissime artiste de l'AGL, Valentin le Magnifique part et nous quitte. *Applause* *pleurs d'émotion*